

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal MARS 2025

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Photo prise lors de la remise de certificats-cadeaux à chacune des classes de l'école La Relève, en soutien à la persévérance scolaire de nos jeunes.



*Vos gestes, un +
pour leur réussite*

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Vous souhaitez être informés en cas d'alertes ou notifications émises par la Municipalité? Les alertes peuvent être données par téléphone, par texto ou par courriel, selon votre choix.

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet et cliquer sur l'icône « Alertes et notifications de masse », pour compléter votre inscription.

La démarche est simple et rapide et si vous n'avez pas accès à Internet, contactez-nous par téléphone et nous procéderons à l'inscription pour vous.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025

Administration

Il a été convenu de modifier la date prévue pour la séance ordinaire du conseil municipal du 6 octobre prochain afin de la devancer au mercredi 1^{er} octobre 2025 puisqu'il y aura des élections municipales en date du 2 novembre 2025 et que les membres du conseil municipal en place ne pourront plus siéger dans les 30 jours précédant la tenue du scrutin municipal, à moins d'une urgence.

Il a aussi été convenu d'autoriser le vote par correspondance pour tout électeur ou personne habile à voter qui n'a pas sa résidence permanente à La Minerve.

Il a été convenu de remanier les comités du conseil municipal comme suit :

- Comité préparatoire pour assemblées :
Michel Richard, Mathieu Séguin, Mathilde Péroquin-Guay, Mark D. Goldman, Ève Darmana et Darling Tremblay;
- Comité administration et ressources humaines :
Mathieu Séguin et Darling Tremblay (Michel Richard – substitut);
- Comité sécurité publique et civile :
Mathieu Séguin et Michel Richard (Mathilde Péroquin-Guay – substitut);
- Comité travaux publics :
Ève Darmana et Mark D. Goldman (Darling Tremblay – substitut);
- Comité urbanisme et environnement :
Michel Richard et Mathilde Péroquin-Guay (Ève Darmana – substitut);
- Comité loisirs et culture :
Darling Tremblay et Mark D. Goldman (Mathieu Séguin – substitut).

Le maire, la directrice générale et la directrice générale adjointe siègent d'office sur tous les comités.

Les membres du conseil municipal ont adopté la politique 2025-01 de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement.

Madame Cyndie Durand a été embauchée au poste de secrétaire administrative, avec début d'emploi en date du 24 février 2025.

Suite à la prolongation de la période de probation de l'employé numéro 32-0022, les membres du conseil municipal ont confirmé son embauche dans son poste actuel.

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de monsieur Jean-Paul Bellefleur, pour l'entretien et la tonte des gazons des terrains municipaux, et ce, pour un montant de 9 500 \$, non taxable, pour la saison 2025.

Sécurité publique

Il a été convenu d'accorder aux premiers répondants, une prime de disponibilité au montant de 100 \$ par fin de semaine (du vendredi 17 h au lundi matin 7 h), et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

Transports

Afin de régulariser les titres sur une partie du chemin des Pionniers, les membres du conseil municipal ont mandaté la firme « Évaluation Bruyère & Charbonneau » afin de déterminer la valeur réelle de 2 parties du lot numéro 6401272, soit la partie servant actuellement de chemin ainsi que l'autre partie étant située de l'autre côté dudit chemin. Telle dépense ne devant pas excéder la somme de 1 800 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'achat de la compagnie ASTUS, de modules GPS de télémétrie véhiculaire pour chacun de nos 10 véhicules municipaux, et ce, pour un montant n'excédant pas la somme de 8 000 \$, plus les taxes applicables, ainsi que les frais mensuels pour l'obtention d'une licence d'utilisation (service d'hébergement des données), au coût de 230 \$ par mois pour l'année 2025, avec indexation pour les années suivantes.

Il a été convenu d'accepter la démission de monsieur Normand Mailloux, au poste de chauffeur temporaire.

Il a été convenu d'embaucher monsieur Matthew Finnie, au poste temporaire de préposé aux travaux publics (notamment pour l'écocentre), avec date de début d'emploi au 8 février 2025.

Suite à l'appel d'offres S2025-01 pour la vente de biens excédentaires, une seule soumission fut reçue, soit celle de Excavation Simon Jorg Inc., pour le camion #46, au montant de 12 507 \$, plus les taxes applicables. Les membres du conseil municipal ont accepté cette soumission.

Hygiène du milieu

Un avis de motion ainsi que le projet de règlement numéro 2025-744 pour la tarification du service de collecte des matières résiduelles ont été déposés, notamment afin d'intégrer l'arrivée du bac bleu en remplacement du bac vert et de confirmer sa gratuité.

Il a été convenu d'approuver le règlement d'emprunt 016-2025 de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER), décrétant l'achat d'un camion 10 roues équipé d'une benne à ordures avec chargement latéral et un emprunt de 434 000 \$.

Urbanisme

Les membres du conseil municipal ont appuyé le dépôt d'un formulaire de demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole, pour effectuer un morcellement des lots 5070476 et 5070477.

Les mandats de mesdames Ève Darmana et Mathilde Péroquin-Guay, comme membres du conseil municipal à siéger sur le comité consultatif en urbanisme, ont été renouvelés jusqu'au 2 novembre 2025, date du prochain scrutin municipal.

Loisirs

Les membres du conseil municipal ont autorisé le dépôt auprès de la MRC des Laurentides, d'une demande pour le renouvellement, pour une période additionnelle de 10 ans, de l'utilisation des terres publiques intermunicipales (sentiers Poupart et des Sucres), moyennant un coût de 1 363,60 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'embaucher madame Brigitte St-Gelais au poste temporaire de préposée au bureau d'information touristique, avec début d'emploi en date du 4 février 2025.

Les membres du conseil municipal ont autorisé le dépôt d'une demande dans le cadre du Programme Ententes de développement culturel municipales et régionales afin d'y conclure une entente d'une durée de 3 ans avec le ministère de la Culture et des Communications.

Administration

La direction générale a déposé le rapport annuel 2024 sur l'application du règlement numéro 706 portant sur la gestion contractuelle. Ce rapport peut être consulté sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Appel d'offres et contrats octroyés SÉAO ».

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2025-746 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de La Minerve ont été déposés pour adoption.

Les membres du conseil municipal ont autorisé le remboursement des frais d'analyse de prélèvements d'eau pour chacune de nos associations de lac, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Il a été convenu d'autoriser la location auprès d'Équipement de bureau Robert Légaré, du nouvel appareil postal de marque Quadient, pour un montant de 217,17 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour une période de 60 mois. De plus, il a été autorisé de transférer le contrat de service actuel vers le nouvel équipement, et de le faire livrer, pour un coût n'excédant pas 900 \$, plus les taxes applicables.

La direction générale a été autorisée à émettre les avis d'augmentation pour chacun des loyers au bâtiment de la bibliothèque, et ce, en s'appuyant sur le barème d'augmentation fixé par le Tribunal administratif du logement, soit un pourcentage de 5,9% pour l'année 2025.

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'achat de la compagnie « Info-Punch 2009 inc. », du logiciel ainsi que des équipements nécessaires permettant une meilleure gestion du temps travaillé par employé, et ce, pour un coût ne devant pas excéder 4 200 \$, plus les taxes applicables. De plus, la direction générale a été autorisée à signer un contrat pour l'obtention des licences d'utilisation nécessaires ainsi que le service d'hébergement des données et mises à jour du logiciel, moyennant un coût annuel de 677 \$, plus les taxes applicables.

Sécurité publique

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de service de Trimax Sécurité Inc., pour le service de sécurité municipale, pour la période de mai à octobre 2025, notamment pour la sécurité nautique et pour la sécurité lors de la tenue d'événements, et ce, pour un montant n'excédant pas 25 000 \$, plus les taxes applicables.

Travaux publics

Une résolution a été adoptée suite à la réalisation des travaux de remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers, afin de permettre le dépôt de la reddition de compte finale en vue du versement de l'aide financière octroyée par le ministère des Transports, via son Programme d'aide à la voirie locale.

Hygiène du milieu

Le règlement numéro 2025-744 pour la tarification du service de collecte des matières résiduelles, a été adopté et est entré en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements ».

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Suite au dépôt d'une demande de modification réglementaire, dans le but d'intégrer l'usage C6-02 dans la zone RT-03 du règlement de zonage, il a été autorisé d'ajouter cet usage non pas au règlement de zonage mais au règlement des usages conditionnels, lequel ajout sera intégré à la modification réglementaire (OMNIBUS) devant être déposée au printemps 2025.

Loisirs

Les membres du conseil municipal ont accepté la démission de monsieur Mathieu Arsenault, au poste de responsable en loisirs avec intérim en culture et vie communautaire, effective au 7 mars 2025.

Les membres du conseil municipal ont soutenu la demande déposée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) auprès de la ministre des Affaires municipales, le 10 juin 2024, en lien avec les enjeux reliés aux camps de jour municipaux.

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR
MRC DES LAURENTIDES TRAINDEVIEDURABLE.com

NOUVELLE LISTE des matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants & emballages

Souples ou rigides, les contenants et emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal.

Exemples :
Bouteille de shampoing, bouteille d'huile, conserve, boîte à œufs, contenant de savon à lessive, contenant de crème sure, casseau de fruits, sac de papier, sac de croustilles, etc.

Imprimés

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemples :
Dépliant, enveloppe, feuille lignée, journal, magazine, papier d'imprimante, etc.

MATIÈRES REFUSÉES

- Emballage de protection en polystyrène → Écocentre
- Aérosol → Écocentre
- Plastique dégradable et compostable → Déchets

MAINTENANT ACCEPTÉES

- Polystyrène alimentaire dont plastique no.6
- Plastique non étirable

REMERCIEMENTS

Suite à l'annonce du départ de notre responsable en loisirs, monsieur Mathieu Arsenault, nous tenons à le remercier chaleureusement pour son implication dans la communauté, son dynamisme et sa présence parmi nous.

Bonne chance dans tes projets futurs Mathieu!

Collecte de canettes et bouteilles consignées

Au profit des activités de fin d'année des élèves de l'école La Relève



Bouteille en verre

Canette

Bouteille plastique

Samedi 5 avril de 9 h à 12 h

Profitez du Festival des sucres pour venir nous voir dans le **stationnement du Marché Bruneau.**

Le Festival des Sucres

DE LA MINERVE

DU 4 et 5 AVRIL 2025

91, ch. des Fondateurs

Vendredi 4 avril

**HOMMAGE À
BOB BISONNETTE**

**SALUT
BOB
GORGÉE**

Rendez-vous sous le
préau dès 19h00

BAR SUR PLACE



40\$ LE SOUPER-SPECTACLE
Dès 18h30 à la salle communautaire
du **Festival
des Sucres**
Entrée pour (1) une personne

LE SOUPER
SPECTACLE
du Festival
des Sucres
Billet adulte

**Achetez votre rondin pour
avoir accès aux activités!**

Disponible au garage Laramée Marine
10 \$ / ch (gratuit pour les enfants de 3 ans et moins)



Samedi - 14h00

**Concours
de scie mécanique**

Présenté par Laramée Marine Inc.

Inscription le jour même dès 13h00 dans la zone gourmet

Frais de 10\$ par participant par catégorie

Une scie par participant par catégorie
(aucun échange ou prêt)

Équipements de sécurité obligatoire
(bottes, gants, pantalon et lunettes de sécurité)

300 \$ de prix à gagner

*Programmation complète dans notre dépliant
L'achat de votre rondin vous donnera accès
au spectacle de vendredi et aux activités offertes le samedi*



chorale
Harmonie
de la vallée de la Rouge

La Chorale Harmonie présentera son spectacle le dimanche,
27 avril prochain, à **14 h** à l'église Ste-Marie de La Minerve.

Vous pouvez vous procurer des billets
au coût de 25 \$/billet, auprès de madame Marielle Potts,
en composant le 819 274-1213.



BIBLIOTHÈQUE DE LA MINERVE GRAINOTHÈQUE

SEMENCES À PARTAGER
DE MARS À JUIN

ÉCHANGE BIODIVERSITÉ

Les usagers de la bibliothèque (*inscription obligatoire*), pourront bénéficier d'échange de semences mais aussi d'un partage de connaissances sur les techniques de jardinage et sur les espèces adaptées à notre territoire. La grainothèque est basée sur **le principe du partage et de l'échange entre jardiniers amateurs**. Nous proposons un espace dédié qui prendra physiquement forme en bordure des fenêtres de la collection jeunesse et des romans anglais.

La collaboration de tous nous permettra de multiplier potentiellement les échanges et favoriser une biodiversité dans nos milieux.

À vos pousses!

Dans le cadre du **FESTIVAL DES SUCRES**, la bibliothèque propose un rallye lecture le **SAMEDI 5 AVRIL**.

Toute la famille est invitée à participer!

EXPOSITION

Artiste invitée
NADINE SAVARIA
Acrylique liquide

DU 15 MARS AU 15 MAI 2025

CONCOURS COUP DE CŒUR DE FÉVRIER!

Merci à tous ceux qui ont participé! Vos lectures préférées nous tiennent aussi à cœur!

Félicitations à madame **CINDY FRAZAO PACHECO**, gagnante du sac et de la doudou offerts dans le cadre de ce concours.

Des jeux et DVD sont également disponibles pour le prêt. Voici quelques-unes de nos dernières acquisitions



Encore cette année notre atelier de chapeaux carnavalesques a été bien apprécié!

CHAPEAU DU CARNAVAL



Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

**Avez-vous produit votre
déclaration de revenu**



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à **22 056 \$**, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à **29 136 \$**, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à **40 800 \$**, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à **52 848 \$**, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au **1-800-277-9915** (Sécurité de la vieillesse) ou au 1-877-631-2657 (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr



Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, visitez la page : canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobilesliaison-communautes

Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Statut de la construction : Nous avons rencontré quelques petites embûches lors du coulage des fondations (congé des Fêtes, froid, vent, tempêtes de neige) qui ont contribué à retarder nos opérations de coulage, lesquelles devraient se terminer vers la fin mars. Nous devrions commencer à voir la structure s'ériger vers la mi-avril. Nous avons donc pris plus de deux mois de retard sur l'échéancier prévu mais le contracteur est confiant de pouvoir rattraper ce retard. Dans un projet de cette ampleur, les retards sont loin d'être inhabituels.

Le 12 février dernier, se tenait la rencontre citoyenne au centre communautaire. Près de 80 personnes ont assisté à la présentation du projet en détails, incluant la présentation de la grille des coûts de location ainsi que du formulaire d'inscription pour la réservation d'un logement. Si vous n'avez pu assister à cette rencontre et que vous désirez obtenir la documentation, celle-ci est disponible à l'hôtel de ville. Les formulaires d'inscription pour la réservation d'un logement doivent être acheminés par courrier ou déposés directement à l'hôtel de ville, avant le 31 mars 2025.

Il est important de retenir que votre demande devra être évaluée par un comité de sélection qui devra en valider l'admissibilité. L'attribution des logements subventionnés est réglementée par la loi et régie par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Vous pouvez communiquer avec l'organisme « Résidence La Minerve », par courrier au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, par téléphone au : 514 249-7324 ou par courriel à l'adresse : residencelaminerve@outlook.com

Marc Perras, vice-président
OBNL Résidence La Minerve

Calendrier des Activités

ATELIER DE PEINTURE	MARS : 18 AVRIL : 1 - 15 - 29	10 h	Doigts d'Art minervois	Centre communautaire
BASEBALL-POCHE	MARS : 19 - 26 AVRIL : 2 - 9 - 16 - 23 - 30	13 h	Joyeux Minervois	Centre communautaire
BOUGEONS+	MARS : 14 - 17 - 21 - 24 - 28 - 31 AVRIL : 4 - 7 - 11 - 14 - 18	10 h	Joyeux Minervois	Centre communautaire
CARTES	MARS : 14 - 17 - 21 - 24 - 28 - 31 AVRIL : 4 - 7 - 11 - 14 - 18 - 21 - 25 - 28	13 h 30	Joyeux Minervois	Centre communautaire
COURS CANADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT ARMES À FEU	MARS : 30	7 h 30	Association Chasse et Pêche La Minerve	Centre communautaire
CUISINE COLLECTIVE	AVRIL : 8	13 h	MADA	Centre communautaire
DARDS - JEUX	MARS : 17 - 20 - 24 - 27 - 31 AVRIL : 3 - 7 - 10 - 14 - 17 - 21 - 24 - 28	19 h 30	Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÎNER COMMUNAUTAIRE	MARS : 19 AVRIL : 16	12 h	Les Hirondelles	Centre communautaire
FESTIVAL DES SUCRES	AVRIL : 4 - 5 - 6		Comité du Festival des Sucres	Noyau villageois
SCRABBLE	MARS : 20 - 27 AVRIL : 3 - 10 - 17 - 24	13 h	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
SÉANCE DU CONSEIL	AVRIL : 7	19 h	Municipalité	Centre communautaire
SÉANCE PHOTOS UNE POSE POUR LE ROSE	MARS : 29	9 h à 17 h	Joyeux Minervois	Centre communautaire
SOUPER PARTAGE	AVRIL : 2	16 h 30	L'Éveil féminin	Centre communautaire

Taxibus La Minerve : pratique, abordable et disponible sur demande !

Simplifiez vos déplacements grâce à notre service de taxibus !

Pour seulement 6 \$ par trajet, profitez d'un transport collectif économique, local et intermunicipale.

Réservez au moins 24 heures à l'avance en composant le 1-877-604-3377 ou 819 774-0485 ou en ligne via notre site Web.

Profitez d'un service fiable pour vos cours, rendez-vous ou loisirs.

Un service de transport écologique, abordable et adapté à vos besoins !

Pour plus d'informations et pour consulter les itinéraires : www.transportlaurentides.ca

Taxibus : pour une mobilité simplifiée !



Un vendeur itinérant dans votre municipalité ?



L'Office de la protection du consommateur souhaite mettre en garde la population contre certains **vendeurs itinérants**. La Loi sur la protection du consommateur a en effet été renforcée afin de mettre fin à diverses situations problématiques.

Produits et services interdits depuis le 7 novembre 2024

Des activités sont maintenant interdites aux commerçants itinérants. Ils ne peuvent plus faire de **porte-à-porte** ou **contacter des clients potentiels** pour passer chez eux dans le but de conclure certains contrats. Il s'agit des contrats qui concernent :

- un **appareil de chauffage ou de climatisation** (climatiseur, thermopompe, fournaise, système de géothermie, etc.);
- un service de **décontamination**;
- un service d'**isolation**;
- du **crédit**, comme un plan de financement (sauf s'il s'agit d'une banque ou d'une coopérative de services financiers);
- une **location à long terme** de biens (sauf pour les entreprises de télécommunications, par exemple pour la location d'un modem).

CARNAVAL

DE

La Minerue

ÉDITION
2025

